

Qui veut gagner des millions ? pour faire le Gers.

Participer aujourd'hui pour faire demain !



Qui veut gagner des millions ? pour faire le Gers.

Philippe Martin Président du Conseil Départemental du Gers faisait ce matin un "point Etape " sur le budget participatif gersois.



Un petit rappel ;

Pour permettre aux Gersois de proposer et de choisir directement les projets utiles au Gers, le Conseil Départemental (première initiative en France) lance son premier budget participatif doté d'1 million d'euros. Cela veut dire que les gersois vont pouvoir proposer et choisir les projets qui sembleront utiles au Gers et aux Gersois, et qui pourront être portés par les compétences du Département. Il sert uniquement à financer des travaux ou l'achat de matériel. Il ne finance aucun emploi.

Pour être éligibles, les projets doivent avoir une portée collective et être compatibles avec les priorités du Conseil départemental (amélioration du cadre de vie, défense de l'environnement, solidarité...).

Compte tenu de l'enthousiasme des gersois, la date limite de dépôt des idées pour le 1er Budget Participatif Gersois est repoussée au 15 juillet 2018. Déjà 132 idées ont été déposées.

Premier constat:

Répartition des idées sur le territoire :

- 50% des idées concernent tout le département : (aire de covoiturages, aire d'auto stop, création d'une plateforme numérique de musique occitane, achat et mise à disposition de matériel son et lumière pour les associations, création de parcours de santé sur le domaine départemental, des boîtes à livres sur l'ensemble du département, développer des routes cyclables en bordure de RD, aménager des chemins de randonnées, sécurisation de traversée de village avec des feux comportementaux, installation de mobiliers urbains, panneaux de signalétiques tourisme, fléchage des chemins ruraux, concevoir une réserve incendie qui serve de réserve de biodiversité, acquisition de surfaces agricoles en périphérie des villages pour en faire des jardins partagés en permaculture, voie verte entre Auch et Agen, création d'un musée temporaire: une FIAC gersoise, achat d'instruments de musiques pour les associations, création d'un espace d'acquisition, de conservation et de production de semences paysannes biologiques....)

Les autres idées réparties par thème: 23 communes concernées.

Environnement et cadre de vie : Réhabilitation de l'école du village- Installation d'une ruche pédagogique- création de 4 jardins à thème- Installer des composteurs de quartiers Parcours santé autour du lac- Électricité faite autrement - Installation de panneaux photovoltaïques-Installer des abris piétons couverts de panneaux solaires pour recharger les téléphones portables-Moderniser les Berges auscitaines avec du street art- La via aegirtica, aménager une Voie Verte le long du Gers- création de jardins à thème-Installer des composteurs de quartiers..

Jeunesse : Création d'un parcours de pêche pour enfants- Création d'un city date- Création d'une agora verte.

Solidarité et développement local : Achat équipement divers du tiers lieu "chez les voisins «- Cuisine collaborative, partageable et participative- Partager et créer du lien autour d'un jardin- Création d'une maison des associations- Un tiers lieux associatif culturel- Mallette pour optimiser les apprentissages en classe (relaxation, concentration).

Département intelligent et numérique : Augmenter le débit des réseaux pour internet.

Transport et mobilité : Signalisation des lieux dits- Installer des abris vélos sécurisés dans les zones de commerces- Réalisation d'un tourne à gauche RD946 X RD935- Installer un panneau de signalisation pour faire respecter la priorité à une intersection.

Culture et patrimoine : Restauration frise naïve du foyer- Création d'une Ludothèque- Création d'un pôle culturel- Trompe l'œil, permettre aux Touristes de se promener dans tous les coins.

Sport : Balisage des circuits VAE (vélos assistance électrique)- Développer la pratique de la pelote basque, création d'un mur- Aménagement des berges du Gers, création d'une piste cyclable et navigable (canoë) sur le Gers- Parcours permanent d'orientation- Un parcours santé pour tous- Le parc des étoiles, réhabilitation d'un terrain de sport pour partage entre valides et handicapés- Renouvellement du matériel sportif- Rénovation du terrain de tennis extérieur- Création d'une Structure Artificielle d'Escalade (SAE) en salle- Création d'un local pelote basque- Aménagement d'un boudrome- Création d'un city sport- Configuration d'un espace d'évolution ludique et sécurisé pour l'apprentissage du vtt.

Le Président précise que l'écueil "trop de projets d'Auch" est écarté et celui de "pas de projet de jeunes " également même s'il considère qu'il peut y en avoir plus.

Alors jeunes à vos idées !

Rappel des dates

15 juillet date limite du dépôt des idées.

L'étude de faisabilité de ces idées interviendra à partir de juillet et s'étalera **jusqu'au 15 septembre**.

Un critère important : les idées qui seront transformées en projets ne relèvent que de l'investissement, condition première de tout budget participatif. Chaque idée transformée en projet sera alors chiffrée

Du 15 septembre au 15 octobre : campagne pour les projets que l'on veut soutenir.

Mi-octobre : vote des gersois

Novembre : on découvre les projets élus.

Décembre : on prend connaissance des calendriers de réalisation.

2019 : réalisation des projets

Vous avez jusqu'au 15 juillet pour déposer votre proposition sur www.budgetparticipatif.gers.fr ou dans l'urne disponible dans votre mairie.